



ANNEXE C1bis : Fiche de jumelage léger¹

Intitulé du projet : Renforcement de l'Agence Algérienne de Promotion des Investissements

Administration bénéficiaire : **Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement - AAPI**

Référence du jumelage : DZ 23 NDICI EC 01 25 TWL

Référence de l'avis de publication : EuropeAid/184443/DD/ACT/DZ

Projet financé par l'Union européenne

OUTIL DE JUMELAGE

¹ La fiche d'un projet de jumelage léger devrait être détaillée dès lors qu'elle constituera une annexe au contrat de subvention de jumelage léger au même titre que la proposition de jumelage sélectionnée de l'État membre. La fiche de projet de jumelage léger, outre toutes les données et informations mentionnées au point 2.1.1, fournit également des indications concrètes sur la manière dont le plan de travail devrait être élaboré, sur le programme d'activités proposé, sur le profil des experts à court terme et sur les objectifs et indicateurs qui devraient être définis pour assurer l'obtention en temps opportun des résultats obligatoires.

Sommaire

1.	Informations de base	1
1.1.	Programme	1
1.2.	Secteur de jumelage	1
1.3.	Budget financé par l'Union européenne	1
1.4.	Objectifs de développement durable (ODD)	1
2.	Objectifs	1
2.1.	Objectif général	1
2.2.	Objectif spécifique	1
2.3.	Contribution à la stratégie nationale et aux relations Algérie-UE	1
	Contribution à la stratégie nationale de diversification économique	1
	Contribution aux relations Algérie-UE	2
	Lien avec l'Accord d'Association	2
	Lien avec les priorités de partenariat UE-Algérie	2
3.	Description	2
3.1.	Contexte et justification :	2
	Contexte global du projet	2
	Cadre juridique relatif à la gestion de l'investissement	3
	Contraintes relevées et besoins identifiés	3
	Ciblage des investisseurs	3
	Mise à jour de la proposition de valeur	3
	Production de matériel promotionnel	3
	Organisation et gestion des événements	3
	Exploitation des données	3
	Manque de ressources humaines spécialisées	3
3.2.	Réformes en cours	4
	Le plan d'action du Gouvernement	4
	Stratégie et loi sur la numérisation	4
3.3.	Activités connexes :	4
3.4.	Liste des dispositions de l'acquis de l'UE/des normes applicables	4
3.5.	Produits	5
	Produit 1 : Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés	5
	Produit 2 : Le ciblage des investisseurs est amélioré	5
	Produit 3 : L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée	5
3.6.	Activités prévues	6
	Produit 1 : Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés	6
	Act. 1.1 : Actualiser la proposition de valeur	6
	Act. 1.2 : Améliorer les outils de promotion	6
	Act. 1.3 : Mettre en place un cadre de planification des activités de production et de mise à jour des	6

Produit 2 : Le ciblage des investisseurs est amélioré	6
Act. 2.1 : Développer des techniques de ciblage des investisseurs.....	6
Act. 2.2 : Exploiter le potentiel des événements	6
Act. 2.3 : Organiser une visite d'étude d'un nombre de cadres sur le ciblage des investisseurs et démarchage sectoriel	6
Produit 3 : L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée.....	7
Act. 3.1 : Renforcer l'évaluation de l'impact des événements promotionnels	7
Act. 3.2 : Renforcer les activités d'exploitation des données statistiques et de suivi	7
Act. 3.3 : Approfondir l'analyse des retours d'information des investisseurs.....	7
Act. 3.4 : Automatiser les méthodes de collecte de données et de production de données statistiques et de rapports.....	7
Act. 3.5 : Organiser une visite d'étude sur la collecte et l'analyse automatisées de données et la génération automatisée de notes d'analyse et de rapports.....	7
3.7. Moyens et apports de l'administration de l'État membre de l'UE partenaire.....	8
Profil et tâches du CP	8
Profil du CP.....	8
Tâches du CP	8
Profil et tâches des responsables de produit.....	8
Profil et tâches des autres experts à court terme.....	8
Expert en politiques de l'investissement	8
Expert en communication institutionnelle englobant le marketing territorial	9
Expert en planification et organisation d'événements.....	9
Expert en analyse de marché.....	9
Experts en traitement de données et génération de notes d'analyse à l'aide d'outils BI	9
4. Budget	9
5. Modalités de mise en œuvre	10
5.1. Organisme de mise en œuvre responsable de la passation de marchés et de la gestion financière.....	10
Personne de contact	10
5.2. Cadre institutionnel.....	10
5.3. Homologues dans l'administration bénéficiaire :	10
Personne de contact	10
Homologue du CP	10
6. Durée du projet	10
7. Durabilité.....	10
8. Questions transversales.....	11
9. Conditionnalité et échelonnement	11
10. Indicateurs de performance	11
11. Infrastructures disponibles.....	12
Annexes	13

Annexe 1 : Cadre logique de la fiche de jumelage	13
Matrice de la chaine des résultats.....	13
Matrice des activités.....	16
Calendrier indicatif de réalisation	23
Annexe 2 : organigramme de l'AAPI.....	25
Annexe 3 : Liste des textes juridiques relatifs le projet de jumelage	26

1. Informations de base

1.1. Programme

Programme d'Appui aux administrations et institutions publiques dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat Union européenne-Algérie - OPSYS: NDICI-GEO-NEAR/2023/ACT-61874

1.2. Secteur de jumelage

Le présent projet de jumelage se rattache principalement au secteur relatif au développement économique et plus spécifiquement à la promotion des investissements.

1.3. Budget financé par l'Union européenne

Le montant maximal de la subvention est de 250.000 EUR.

1.4. Objectifs de développement durable (ODD)

Ce projet de jumelage contribue directement à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies :

- ODD 8 Travail décent et croissance économique : En renforçant la capacité de l'AAPI à attirer des investissements, le projet soutient la croissance économique durable en Algérie, y compris la création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail.
- ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure : Le projet est directement lié à cet objectif et contribue à l'amélioration des infrastructures essentielles au développement industriel et à l'innovation.
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces : le développement des capacités institutionnelles de l'AAPI contribuera à améliorer la gouvernance et la gestion des activités liées à tout le processus de l'investissement.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

L'objectif général du projet de jumelage est de renforcer la compétitivité de l'économie algérienne.

2.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet de jumelage est d'améliorer l'efficacité des actions de promotion de l'investissement de l'AAPI.

2.3. Contribution à la stratégie nationale et aux relations Algérie-UE

Contribution à la stratégie nationale de diversification économique

Le projet d'appui à l'AAPI s'inscrit totalement dans la stratégie nationale de diversification économique et de promotion des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie, telle que soutenue par le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République.

En renforçant la capacité de l'AAPI à promouvoir des investissements dans les secteurs stratégiques, le projet soutient les objectifs du gouvernement de dynamiser l'économie dans les domaines identifiés comme étant prioritaires (agroalimentaire, industrie, technologies vertes etc.).

De même, les IDE devraient permettre de stimuler la production et offre nationale de biens de qualité, ce qui permettra aussi d'augmenter les capacités d'exportation hors hydrocarbure de l'économie algérienne, tout en favorisant la création d'emploi.

La facilitation des IDE s'inscrit dans un cadre d'amélioration du climat des affaires en Algérie. Les IDE seront aussi encouragés par le renforcement du partenariat commercial avec l'Union Européenne.

Contribution aux relations Algérie-UE

Le projet d'appui à l'AAPI contribue de manière significative au renforcement des relations entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE). En soutenant la modernisation des outils de promotion des investissements qui encouragent les IDE européens et en augmentant ses capacités d'exportation hors hydrocarbure vers l'UE, le projet de jumelage participe au renforcement des liens économiques entre l'UE et l'Algérie. Ce faisant, le projet peut ainsi contribuer à jeter les bases d'une réponse à une attente régulièrement exprimée par les autorités algériennes en faveur d'un renforcement des investissements étrangers, y compris européens.

Lien avec l'Accord d'Association

La facilitation de l'investissement est citée à plusieurs reprises dans l'Accord d'association concernant la libre circulation des capitaux et les actions de soutien à l'investissement direct par des opérateurs ainsi que la coopération industrielle, énergétique et minière.

Le projet de jumelage s'inscrit directement dans l'article 54 qui lui est consacré et qui traite de la création d'un climat favorables aux investissement à travers i/ l'établissement de procédures harmonisées et simplifiées ainsi que des dispositifs d'identification et d'information sur les opportunités d'investissements, ii/ l'établissement d'un cadre juridique favorisant l'investissement et iii/ l'assistance technique aux actions de promotion et de garantie des investissements nationaux et étrangers.

Lien avec les priorités de partenariat UE-Algérie

Le projet de jumelage est directement relié au chapitre II des priorités de partenariat adoptées en 2017 et prorogées en 2021, « Coopération, Développement socio-économique inclusif, échanges commerciaux et accès au marché unique européen » qui indiquent la volonté de l'UE et l'Algérie d'instaurer, dans le cadre de leur Accord d'Association, un dialogue en matière d'investissements afin d'attirer des investissements étrangers (en particulier européens) qui pourrait être accompagné par l'organisation de conférences et événements soutenus par l'UE pour mobiliser des investisseurs potentiels en Algérie.

3. Description

3.1. Contexte et justification :

Contexte global du projet

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a pour mission de promouvoir les investissements locaux et étrangers en Algérie. Dans le cadre de sa stratégie de diversification économique, l'Algérie cherche à attirer davantage d'investissements, particulièrement dans les secteurs clés comme l'industrie, l'agriculture et les technologies vertes.

L'AAPI joue un rôle central dans ce processus en facilitant les démarches administratives, en assurant le suivi des projets d'investissement et en mettant en valeur les opportunités économiques du pays. Toutefois, pour être plus efficace dans sa mission, l'AAPI doit améliorer ses outils de promotion, renforcer ses capacités humaines et optimiser l'utilisation des technologies de communication et de traitement des données.

Le projet d'appui à l'AAPI vise à renforcer ses capacités en matière de promotion des investissements, à améliorer ses outils de communication et à optimiser son système d'information pour assurer une meilleure attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement.

Cadre juridique relatif à la gestion de l'investissement

L'acte d'investir en Algérie est régi par la Loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement. Ce texte vise la création d'un environnement propice à l'investissement, en offrant des incitations fiscales, des garanties de protection des investissements, et en simplifiant les procédures administratives.

La loi n° 22-18 a, également, permis la création de l'AAPI² en tant qu'entité chargée de faciliter les investissements, de promouvoir les opportunités économiques du pays et d'accompagner les investisseurs tout au long du processus.

Contraintes relevées et besoins identifiés

L'AAPI est en pleine transformation, cherchant à devenir une organisation plus proactive, en coordination avec un nombre important d'acteurs institutionnels. Cette volonté de moderniser l'agence, en particulier ses processus internes, lui permettra d'être plus réactive aux besoins des investisseurs. Dans ce cadre, l'AAPI fait face à plusieurs défis dans la gestion des investissements et la mise en œuvre de ses projets. Les principaux besoins identifiés sont les suivants :

Ciblage des investisseurs

- L'AAPI n'a pas encore de programme structuré pour planifier et cibler les investisseurs de manière efficace.
- **Besoins** : Appliquer des méthodes de ciblage des marchés et des investisseurs, en utilisant des stratégies de communication adaptées pour attirer les investisseurs.

Mise à jour de la proposition de valeur

- L'AAPI manque de données suffisantes pour actualiser et améliorer sa proposition de valeur, ce qui est crucial pour attirer des investisseurs.
- **Besoins** : développer des outils d'analyse de l'information géographique et l'exploitation des données statistiques pour une meilleure personnalisation de la proposition de valeur.

Production de matériel promotionnel

- La méthodologie pour la création de matériel promotionnel est à parfaire (brochures, sites web, etc.), et la collaboration entre les différentes directions de l'AAPI est à renforcer.
- **Besoins** : Mettre en place des modèles partagés pour la production de matériel, et automatiser la production de rapports afin d'améliorer l'efficacité.

Organisation et gestion des événements

- L'AAPI a une expérience modeste dans l'organisation d'événements pour la promotion des investissements, ce qui réduit les capacités de démarchage.
- **Besoins** : Structurer l'organisation des événements, avec l'aide d'outils de planification et de formation continue pour les équipes.

Exploitation des données

- La gestion des données statistiques et des retours des investisseurs est à améliorer, ce qui empêche une analyse correcte des tendances et des impacts des événements.
- **Besoins** : Automatiser le suivi des investissements et améliorer l'exploitation des données via des outils BI comme Power BI, afin d'optimiser le reporting et l'évaluation des résultats.

Manque de ressources humaines spécialisées

- Malgré des efforts pour recruter, l'AAPI manque encore de spécialistes dans des domaines clés comme la gestion des relations avec les investisseurs, et le ciblage sectoriel.
- **Besoins** : Former les équipes internes pour améliorer leurs compétences techniques.

² La création s'est effectuée par le changement de dénomination de l'Agence de Développement de l'Investissement créée par l'ordonnance 01-03 du 22 août 2001 relative au développement de l'investissement.

3.2. Réformes en cours

Les réformes en cours s'inscrivent dans :

Le plan d'action du Gouvernement

Plusieurs actions concernent la relance de l'investissement :

- Consacrer le principe de la « sécurité juridique » pour garantir la stabilité des lois et des situations juridiques des personnes et entités ; ce qui permettra une meilleure attractivité d'investir dans le pays et contribuera à attirer les investissements étrangers.
- Amélioration de l'attractivité du climat d'investissement : facilitation de l'acte d'investir, accès au financement, refonte du guichet unique, développement et optimisation de l'exploitation du foncier économique, développement des partenariats public-privé.
- Renforcer la réforme fiscale, notamment, mettre en place des mécanismes d'incitation à l'investissement (exonération fiscale de courte durée, système de crédit d'impôt...)
- Accélérer la transformation numérique de l'administration et allègement des procédures administratives

Stratégie et loi sur la numérisation

Ces projets sont en cours de finalisation. Ils visent, notamment, à :

- généraliser l'usage des technologies numériques dans les administrations pour simplifier et accélérer les procédures administratives ;
- créer des plateformes numériques unifiées pour permettre aux citoyens et entreprises d'accéder à des services publics en ligne (paiement d'impôts, obtention de documents administratifs, etc.) ;
- réduire la bureaucratie et la corruption grâce à des systèmes transparents et traçables.

3.3. Activités connexes :

Les activités connexes concernent, les programmes suivants financé par l'UE :

- Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable (*EU-Algeria Sustainable Investment Partnership*), juste terminé. Ce programme piloté par l'AAPI traite de la mise en place d'un « groupe d'experts économiques algéro-européens » pour entretenir le dialogue économique et élaborer des études conjointes, de l'organisation d'événements sur les relations économiques entre les pays européens et l'Algérie, l'identification de secteurs/chaînes de valeur en Algérie présentant un fort potentiel pour les IDE européens et/ou le nearshoring, de la promotion de projets concrets d'IDE ou de nearshoring en Algérie et du développement d'outils d'information sur l'environnement d'investissement en Algérie :
- Facilité d'appui aux priorités de partenariat : Ce programme, qui s'est achevé en 2024, a apporté à l'AAPI des appuis dans la mise en convergence des objectifs de son système d'information avec ses objectifs stratégiques et dans la refonte de son site internet ;
- Programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires (PADICA): Ce programme s'est achevé en 2024. Ses actions d'amélioration du climat des affaires ont directement impacté les activités de l'Agence sous sa précédente appellation d'Agence nationale de développement de l'investissement.
- Nouveau programme dans le cadre du plan annuel de coopération 2025 : Partenariat UE-Algérie pour les investissements et l'amélioration du climat des affaires (EU-Algeria for business).

3.4. Liste des dispositions de l'acquis de l'UE/des normes applicables

Les dispositions de l'acquis de l'UE et les normes applicables visant à renforcer la promotion des investissements et la gouvernance économique sont principalement :

<i>Directives</i>	<i>Impact sur la promotion de l'investissement</i>
Directive sur les services (Directive 2006/123/CE)	Facilite l'investissement transfrontalier dans les services, qui représentent une part importante de l'économie européenne
Directive sur la protection des investissements directs étrangers (IDE) (Règlement (UE) 2019/452)	Bien qu'elle vise la protection, cette directive apporte également de la transparence et de la prévisibilité pour les investisseurs étrangers, ce qui est crucial pour renforcer leur confiance
Directive sur les marchés publics (Directives 2014/24/UE, 2014/25/UE et 2014/23/UE)	Encourage les investissements dans les projets publics, notamment dans les infrastructures, tout en ouvrant des opportunités aux entreprises étrangères
Directive sur la promotion des énergies renouvelables (Directive (UE) 2018/2001)	Accélère les flux d'investissements dans les énergies renouvelables, en offrant des garanties de stabilité réglementaire
Directive sur les rapports non financiers et la durabilité (Directive 2014/95/UE et la future Directive CSRD)	Renforce la transparence et la durabilité, rendant l'UE plus attractive pour les investisseurs institutionnels et responsables
Directive-cadre sur l'efficacité énergétique (Directive 2012/27/UE et révision 2021)	Favorise les investissements dans les infrastructures durables et les technologies innovantes
Directive sur la protection des données (RGPD - Règlement général sur la protection des données)	Favorise les investissements dans le numérique en offrant un environnement réglementaire fiable et sécurisé

3.5. Produits

Les produits à réaliser sont au nombre de 3 :

Produit 1 : Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés

Il s'agira de développer une proposition de valeur dynamique et actualisable en fonction de la stratégie en matière d'investissements, d'améliorer et moderniser les outils de promotion existants et de développer un cadre de planification et de suivi des actions de promotion

Produit 2 : Le ciblage des investisseurs est amélioré

Sur la base de l'analyse des méthodes de ciblage des investisseurs, de nouvelles techniques seront développées. De même, la préparation, le déroulement et le suivi des événements promotionnels seront améliorés afin d'obtenir le maximum d'impacts potentiels tant pour les événements qu'organise l'AAPI que pour ceux auxquels elle participe.

Produit 3 : L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée

Il s'agira d'améliorer l'impact des événements promotionnels, notamment par méthodes d'analyse des données des événements telles que le nombre de leads générés et les retours sur investissement et, également d'approfondir l'analyse des retours d'information des investisseurs. De même, l'exploitation des données statistiques et de suivi sera renforcée par l'automatisation de collecte et traitement de données ainsi que la production de notes d'analyse et de rapports à l'aide d'outils de business intelligence.

3.6. Activités prévues

Les activités prévues pour chacun des trois produits se présentent comme suit :

Produit 1 : Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés

Act. 1.1 : Actualiser la proposition de valeur

- Analyse critique de la proposition de valeur en fonction des orientations stratégiques et des priorités nationales (secteurs, cluster, ...)
- Formation sur le marketing territorial
- Appui à la mise à jour de la proposition de valeur, applicable pour les prochaines années, et à sa déclinaison pour 2 secteurs / activités prioritaires

Act. 1.2 : Améliorer les outils de promotion

- Analyse critique des outils existants
- Formation sur les outils de communication
- Appui à l'élaboration d'un modèle pour un nombre d'outils prioritaires
- Coaching pour l'enrichissement et la production d'outils adaptés

Act. 1.3 : Mettre en place un cadre de planification des activités de production et de mise à jour des outils promotionnels

- Elaboration d'un programme annuel et infra-annuel de production des supports en fonction des besoins
- Définition de la demande interne et externe en matière de production de données / études et supports

A4 : Organiser une visite d'étude d'un nombre de cadres sur le marketing territorial et gestion de la promotion des investissements

- Compréhension des bonnes pratiques : stratégies de marketing territorial, création et gestion d'une proposition de valeur pour les secteurs prioritaires, outils de promotion utilisés (sites web, brochures, campagnes publicitaires)

Produit 2 : Le ciblage des investisseurs est amélioré

Act. 2.1 : Développer des techniques de ciblage des investisseurs

- Analyse des techniques de ciblage existantes
- Formation sur les techniques de ciblage
- Appui à l'analyse des marchés cibles
- Coaching pour l'application à deux marchés prioritaires des techniques de ciblage des investisseurs par marché
- Appui à l'élaboration d'une stratégie de communication par cible
- Appui/Coaching à la mise en route de la bourse de partenariats (bourse dont une conception existe déjà dans sa version initiale)

Act. 2.2 : Exploiter le potentiel des événements

- Choix des événements en fonction de cibles prioritaires définies
- Formation sur les techniques de communication appliquées à l'attraction des investissements
- Coaching pour l'organisation d'un événement et la participation à un événement (supports généralistes, supports spécifiques, listes des invités, campagnes mailing et mise en relation, identification et mobilisation des parties prenantes, rétroplanning, check-lists, ...)

Act. 2.3 : Organiser une visite d'étude d'un nombre de cadres sur le ciblage des investisseurs et démarchage sectoriel

- Observation des pratiques de ciblage des investisseurs : segmentation des marchés cibles et approche dans la gestion des relations avec les investisseurs (techniques de ciblage et

segmentation des investisseurs, analyse de l'organisation d'événements pour attirer des investisseurs ciblés -: salons/forums, outils de gestion des relations investisseurs)

Produit 3 : L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée

Act. 3.1 : Renforcer l'évaluation de l'impact des événements promotionnels

- Analyse des méthodes existantes de reporting et d'évaluation des événements.
- Développement de méthodes complémentaires de technique d'évaluation des événements par analyse des données des événements (ex. : nombre de leads générés, retours sur investissement).
- Élaboration d'un rapport d'évaluation pour un événement spécifique
- Formation sur l'utilisation des outils et méthodes, de reporting et d'évaluation des événements en temps réel

Act. 3.2 : Renforcer les activités d'exploitation des données statistiques et de suivi

- Analyse des rapports existants et étude des besoins internes des partenaires nationaux/étrangers.
- Élaboration d'un tableau de bord dynamique pour le suivi des investissements, des événements et des retours des investisseurs
- Coaching pour la production de rapports selon un modèle amélioré permettant de suivre les progrès du projet et d'identifier les tendances en temps réel

Act. 3.3 : Approfondir l'analyse des retours d'information des investisseurs

- Analyse des pratiques actuelles d'exploitation des retours d'informations des investisseurs.
- Élaboration d'un tableau de bord pour mesurer l'efficacité des services de l'AAPI, utilisant des indicateurs clés tirés des retours des investisseurs.
- Mise en place de méthodes de collecte et d'exploitation des retours d'information des investisseurs via des enquêtes ou des feedbacks numériques.
- Coaching pour l'exploitation des retours d'information afin de produire des rapports d'amélioration continue

Act. 3.4 : Automatiser les méthodes de collecte de données et de production de données statistiques et de rapports

- Analyse des outils de collecte et de production de données et d'élaboration des rapports statistiques existants.
- Exploration des outils business intelligence (BI) pour automatiser la collecte de données, leur analyse et la production de données statistiques et de rapports d'analyse sur les investissements et les activités de promotion.
- Sélection et formation des utilisateurs à l'utilisation des outils BI pour la collecte de données, l'analyse et la production de rapports.
- Mise en place de processus automatisés pour la collecte et l'analyse de données et la génération de notes d'analyse et de rapports

Act. 3.5 : Organiser une visite d'étude sur la collecte et l'analyse automatisées de données et la génération automatisée de notes d'analyse et de rapports

Observation de l'automatisation de la collecte de données à la génération de notes d'analyse et de rapports :

- Collecte et traitement de données
- Méthodologies d'exploitation des données
- Utilisation d'outils de BI
- Génération automatisée de notes d'analyse et de rapports

L'ensemble des activités est repris en annexe 1 cadre logique qui inclut les livrables et une estimation des ressources à mobiliser.

3.7. Moyens et apports de l'administration de l'État membre de l'UE partenaire

Pour répondre aux besoins de l'AAPI, l'appui technique à mobiliser auprès de l'administration de l'EM couvrira essentiellement :

- Une expertise en politiques de l'investissement
- Une expertise en communication institutionnelle englobant le marketing territorial
- Une expertise en planification et organisation d'événements
- Une expertise en étude de marché
- Une expertise en traitement de données à l'aide d'outils de BI
- Une expertise en génération de note d'analyse et de rapports à l'aide d'outils de BI

Profil et tâches du CP

Le Chef de Projet, qui doit être un fonctionnaire de haut rang, œuvre en étroite collaboration avec son homologue algérien à garantir la direction et la coordination de l'ensemble du projet. Chargé de la direction du projet, son niveau de responsabilité doit lui permettre de faire appel à des experts à court terme pour soutenir la mise en œuvre efficace des activités prévues.

Le Chef de Projet est responsable des activités assignées à son administration et doit pouvoir être disponible pour le projet au minimum trois jours par mois avec une visite sur le terrain au moins tous les trois mois.

Profil du CP

- Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans
- Cadre confirmé de minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues dans le domaine de la promotion de l'investissement
- Expérience en matière de mise en œuvre des projets de coopération (une contribution à la gestion et au suivi d'un projet similaire constitue un atout)

Tâches du CP

Sa mission consiste notamment à :

- Diriger la mise en œuvre du projet de jumelage, superviser et coordonner l'action des experts court-terme,
- Rédiger des rapports intérimaires trimestriels et le rapport final.

Profil et tâches des responsables de produit

Les responsables produit sont à désigner parmi les experts court-terme à mobiliser. Ils devraient être parmi les plus expérimentés et joueront un rôle important dans le cadre du projet.

En plus des tâches à réaliser en tant qu'expert court-terme, le responsable produit aura pour mission de coordonner le travail de ses collègues intervenant sur le volet en collaboration avec le chef de projet de l'administration de l'EM et de son vis-à-vis de l'administration bénéficiaire.

Profil et tâches des autres experts à court terme

Expert en politiques de l'investissement

- Rôle :
Mettre à jour la proposition de valeur pour l'Algérie en se concentrant sur les secteurs stratégiques à promouvoir auprès des investisseurs.
- Compétences :
Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans.
Minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues dans la création de propositions de valeur et l'analyse des secteurs économiques.

Expert en communication institutionnelle englobant le marketing territorial

- Rôle :
Améliorer les outils de promotion existants, développer de nouveaux outils adaptés aux besoins du projet et former les équipes de l'AAPI à leur utilisation.
Élaborer un cadre de planification des activités de production des supports de promotion.
- Compétences :
Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans.
Minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues dans la communication institutionnelle et la création de supports promotionnels (brochures, sites web, etc.).
Connaissance des outils numériques et des techniques modernes de promotion des investissements (atout).

Expert en planification et organisation d'événements

- Rôle :
Développer des techniques de ciblage des investisseurs.
Exploiter le potentiel des événements.
Mettre en route la bourse de partenariats.
- Compétences :
Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans.
Minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues en stratégie de communication et ciblage des investisseurs, incluant aussi de l'expérience dans l'organisation d'événements promotionnels (salons, forums, etc.).
Connaissance des outils de communication digitale (atout).

Expert en analyse de marché

- Rôle :
Participer au développer des techniques de ciblage des investisseurs.
- Compétences :
Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans.
Minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues dans l'analyse de marché orienté investissement.

Experts en traitement de données et génération de notes d'analyse à l'aide d'outils BI

- Rôle :
Automatiser les méthodes de collecte de données et de production de données statistiques et de rapports.
Renforcer l'évaluation de l'impact des événements promotionnels ainsi que les activités d'exploitation des données statistiques et de suivi.
Approfondir l'analyse des retours d'information des investisseurs.
- Compétences :
Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente de 8 ans.
Minimum 3 ans d'expérience avec des compétences reconnues en Business Intelligence (BI) et en outils de collecte et d'analyse des données sur les investissements et de génération de notes d'analyse et de rapports.
Expérience en automatisation de la génération de rapports et de tableaux de bord interactifs (atout).
Expertise en évaluation des événements promotionnels et en mesure d'impact des actions de promotion (atout).

4. Budget

Budget maximal disponible pour la subvention : **250 000 EUR.**

5. Modalités de mise en œuvre

5.1. Organisme de mise en œuvre responsable de la passation de marchés et de la gestion financière

L'organisme de mise en œuvre responsable de la passation de marchés et de la gestion financière est la Délégation de l'Union Européenne en Algérie.

Personne de contact

Fausto PERINI, Gestionnaire de programmes, Délégation de l'Union Européenne en Algérie
fausto.perini@ec.europa.eu

Adresse : Domaine Benouadah, Boulevard du 11 décembre 1960, El-Biar, Alger, Algérie

Tél : + 213 23 05 13 00/01

5.2. Cadre institutionnel

L'administration bénéficiaire des activités du projet de jumelage est l'AAPI. Seront concernées les différentes directions opérationnelles impliquées directement dans le processus de promotion de l'investissement, et indirectement, en amont et en aval par la production de supports et la mobilisation et/ou l'exploitation des données., à savoir la DEPICC, la DESEE, la DEAFS, la DEDGP ainsi que les guichets uniques.

5.3. Homologues dans l'administration bénéficiaire :

L'homologue du CP est un fonctionnaire de l'administration bénéficiaire et participe activement à la gestion et à la coordination du projet.

Personne de contact

M. Mahfoud OGBA, Directeur auprès du Directeur Général, AAPI

Adresse : Zone d'activité N°182, Dar El Beïda, Alger, Algérie, +213 23 83 30 30

Homologue du CP

M. Omar REKKACHE

Directeur Général de l'AAPI

Adresse : Zone d'activité N°182, Dar El Beïda, Alger, Algérie, +213 23 83 30 30

6. Durée du projet

La période d'exécution du projet de jumelage est de huit (8) mois

7. Durabilité

La durabilité du projet d'appui à l'AAPI est due à la nature même des activités qui visent le développement de ses capacités institutionnelles. Elle repose sur des aspects clés garantissant que les résultats perdureront au-delà de l'intervention.

- Le projet permettra à l'AAPI de renforcer ses capacités internes à travers la formation du personnel et l'acquisition de nouvelles compétences. Ces compétences traduiront une maîtrise des métiers en matière de promotion des investissements et l'acquisition des bonnes pratiques.
- Les outils développés dans le cadre du projet, tels que les nouveaux outils de communication et les systèmes de reporting, seront intégrés dans le fonctionnement de l'AAPI. Le personnel formé sera en mesure d'utiliser durablement ces outils
- Le projet favorisera la consolidation de partenariats techniques. Cela permettra à l'AAPI de bénéficier de soutiens et de collaborations et de renforcer les résultats du projet

8. Questions transversales

En termes de développement durable, le projet vise à promouvoir des investissements dans des secteurs respectueux de l'environnement, contribuant à la lutte contre le changement climatique et l'énergie renouvelable, étant donné que ces activités comptent parmi les priorités nationales.

Le projet contribue également une couverture et un développement régional équitable, en œuvrant à ce que les opportunités d'investissement couvrent les différentes wilayas afin de réduire les inégalités territoriales.

9. Conditionnalité et échelonnement

Le projet de jumelage n'est pas soumis à des conditions particulières pour démarrer.

La dépendance des activités est uniquement d'ordre chronologique. Il est préférable de suivre un enchaînement dans le déroulement des volets, toutefois, la plupart des activités peuvent être menées en parallèle.

10. Indicateurs de performance

Produits	Indicateurs de mesure	Indicateur	
		référence	cible
Produit 1 : Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés	Nombre de secteurs prioritaires couverts par la proposition de valeur	0	2
	Nombre de modèles d'outils de promotion élaborés	0	3
	Nombre d'outils opérationnels de promotion enrichis	0	5
	Programme annuel et infra-annuel de production de supports élaboré	0	1
Produit 2 : Le ciblage des investisseurs est amélioré	Nombre de nouveaux marchés cibles analysés	0	2
	Nombre de nouvelles stratégies de communication spécifique	0	2
	Nombre de nouveaux événements organisés	0	1
	Nombre de participation à des événements	0	1
	Nombre de prospects référencés dans la bourse de partenariats	0	3
Produit 3 : L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée			
	Nombre de nouveaux rapports d'évaluation élaborés :		
	- Direction d'étude Suivi	0	1
	- Direction d'étude facilitation	0	1
Tableau de bord dynamique pour le suivi des investissements et événements élaboré	0	1	

Produits	Indicateurs de mesure	Indicateur	
		référence	cible
	Tableau de bord pour mesurer l'efficacité des services de l'AAPI élaboré sur la base des retours des investisseurs	0	1
	Processus automatisés pour la collecte et l'analyse de données et la génération de notes d'analyse et de rapports mis en place	0	1

11. Infrastructures disponibles

Un bureau (ou plus en cas de besoin) sera mis à la disposition des experts durant toute la durée du projet, en plus d'une salle de réunion qui pourra accueillir le(s) expert(s) souhaitant se réunir ou travailler avec les équipes correspondantes.

De même, l'AAPI fournira les moyens nécessaires pour permettre aux experts courts termes d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions matérielles.

Le bénéficiaire prendra en charge tous les frais liés à l'organisation des ateliers et formations (location de salle, restauration, hébergement et transports des participants, équipements didactiques, supports d'animation, ...).

Toutes les conditions logistiques seront assurées pour garantir la bonne organisation des actions faisant participer les autres parties prenantes concernées (formation, atelier)

Annexes

Annexe 1 : Cadre logique de la fiche de jumelage

Matrice de la chaîne des résultats

	Chaîne des résultats	Indicateurs (avec niveau de référence et données cibles pertinents)*	Sources de vérification	Hypothèses (facteurs externes au projet)
Objectif général (Impact)	La compétitivité de l'économie algérienne est renforcée	% PIB de la production industrielle (x → y) Volume des investissements : montant, nombre (x → y) Niveau des exportations : montant, % PIB (x → y)	Publications de l'Office National des Statistiques (ONS) Rapports d'activité de l'AAPI Rapports du projet	Les secteurs prioritaires identifiées correspondent aux priorités nationales et aux intérêts des investisseurs Les avantages proposés répondent aux besoins des investisseurs
Objectif spécifique (Effet)	L'efficacité des actions de promotion de l'investissement de l'AAPI est améliorée	Programme annuel de promotion élaboré et entamé (x → y) Outil d'aide à la décision basé sur l'exploitation des données (x → y) Nombre de relations de partenariat et d'échange (x → y)		

* les valeurs des indicateurs seront fixées au démarrage du projet

	Chaine des résultats	Indicateurs (avec niveau de référence et données cibles pertinents)*	Sources de vérification	Hypothèses (facteurs externes au projet)
Produit obligatoire 1 (Réalisation)	Les techniques et outils de promotion sont maîtrisés	<p>Nombre de secteurs prioritaires couverts par la proposition de valeur (0→2)</p> <p>Nombre de modèles de promotion élaborés (0→3)</p> <p>Nombre d'outils opérationnels de promotion enrichis (0→5)</p> <p>Programme annuel et infra-annuel de production de supports élaboré (0→1)</p>	<p>Système d'information AAPI</p> <p>Site internet AAPI</p> <p>Rapports du projet</p>	<p>Les administrations parties prenantes dans l'acte d'investissement répondent aux besoins de l'AAPI</p>
Produit obligatoire 2 (Réalisation)	Le ciblage des investisseurs est amélioré	<p>Nombre de nouveaux marchés cibles analysés (0→2)</p> <p>Nombre de nouvelles stratégies de communication spécifique (0→2)</p> <p>Nombre de prospects référencés dans la bourse de partenariat (0→3)</p> <p>Nombre d'évènements « organisation » (0→1)</p> <p>Nombre d'évènements « participation » (0→1)</p>		

	Chaine des résultats	Indicateurs (avec niveau de référence et données cibles pertinents)*	Sources de vérification	Hypothèses (facteurs externes au projet)
Produit obligatoire 3 (Réalisation)	L'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée	<p>Nombre de nouveaux rapports d'évaluation élaborés (0→2 : 1 direction étude suivi / 1 direction d'étude facilitation)</p> <p>Tableau de bord dynamique pour le suivi des investissements et événements élaboré (0→1)</p> <p>Tableau de bord pour mesurer l'efficacité des services de l'AAPI élaboré sur la base des retours des investisseurs (0→1)</p> <p>Processus automatisés pour la collecte et l'analyse de données et la génération de notes d'analyse et de rapports mis en place (0→1)</p>	<p>Système d'information AAPI</p> <p>Site internet AAPI</p> <p>Rapports du projet</p>	<p>Les administrations parties prenantes dans l'acte d'investissement répondent aux besoins de l'AAPI</p>

Matrice des activités

Activités par produit	Tâches	Livrables		
Produit 1 : les techniques et outils de promotion sont maîtrisés				
Act. 1.1 : Actualiser la proposition de valeur Structures concernées DEPICC, Equipe projet, Partenaires nationaux/étrangers	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse critique de la proposition de valeur en fonction des orientations stratégiques et des priorités nationales (secteurs, cluster, ...) Formation sur le marketing territorial Appui à la mise à jour de la proposition de valeur, applicable pour les prochaines années, et à sa déclinaison pour 2 secteurs / activités prioritaires 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'analyse critique de la proposition de valeur Proposition de valeur mise à jour pour les secteurs prioritaires Plan de mise à jour des outils de communication pour les secteurs 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Politiques de l'Investissement	2	5	10
	Total	10 jours		
Act. 1.2 : Améliorer les outils de promotion Structures concernées DEPICC, Equipe projet, Partenaires nationaux	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse critique des outils existants Formation sur les outils de communication Appui à l'élaboration d'un modèle pour un nombre d'outils prioritaires Coaching pour l'enrichissement et la production d'outils adaptés 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'analyse critique des outils de promotion existants Guide de formation sur les outils de communication Outils de promotion enrichis et adaptés aux besoins 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Communication - marketing territorial	3	5	15
	Total	15 jours		

Activités par produit	Tâches	Livrables		
Act. 1.3 : Mettre en place un cadre de planification des activités de production et de mise à jour des outils promotionnels Structures concernées DEPICC, DESIERSEP, GUD, Equipe projet	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un programme annuel et infra-annuel de production des supports en fonction des besoins Définition de la demande interne et externe en matière de production de données / études et supports 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme annuel et infra-annuel de production des supports ➤ Liste des besoins internes et externes en termes de données, études et supports 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Experts</i>	<i>Mission</i>	<i>Jours</i>	<i>Total jours</i>
	Communication - Marketing territorial	3	5	15
	Total	15 jours		
Act. 1.4 : Organiser une visite d'étude sur le marketing territorial et la gestion de la promotion des investissements Structures concernées A déterminer	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Compréhension des bonnes pratiques : stratégies de marketing territorial, création et gestion d'une proposition de valeur pour les secteurs prioritaires, outils de promotion utilisés (sites web, brochures, campagnes publicitaires) Appui à l'élaboration de MoU entre l'AAPI et l'organisme visité 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de la visite d'étude ➤ Rapport de mission sur les possibilités d'adaptation des expériences présentées au contexte algérien 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Participants</i>	<i>Nombre</i>	<i>Jour</i>	
	Cadres de l'AAPI	5	5	
	Produit 1 : total experts/jours		40	

Activités par produit	Tâches	Livrables		
Produit 2 : le ciblage des investisseurs est amélioré				
Act. 2.1 : Développer des techniques de ciblage des investisseurs Structures concernées DEPICC, DESIERSEP, Equipe projet	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse des techniques de ciblage existantes Formation sur les techniques de ciblage Appui à l'analyse des marchés cibles Coaching pour l'application à deux marchés prioritaires des techniques de ciblage des investisseurs par marché Appui à l'élaboration d'une stratégie de communication par cible Appui/Coaching à la mise en route de la bourse de partenariats 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme annuel et infra-annuel de production des supports ➤ Liste des besoins internes et externes en termes de données, études et supports 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Planification et organisation d'événements	2	5	10
	Etude de marché	2	5	10
Total	20 jours			
Act. 2.2 : Exploiter le potentiel des événements Structures concernées DEPICC, DESIERSEP, DEDGP, Equipe projet	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Choix des évènements en fonction de cibles prioritaires définies Formation sur les techniques de communication appliquées à l'attraction des investissements Coaching pour l'organisation d'un événement et la participation à un évènement (supports généralistes, supports spécifiques, listes des invités, campagnes mailing et mise en relation, identification et mobilisation des parties prenantes, rétroplanning, check-lists, ...) 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèle de plan opérationnel pour l'organisation ou la participation à des événements de promotion mis en pratique sur une organisation et sur une participation ➤ Modèle de rapport sur l'organisation ou la participation à des événements illustrés par une organisation et une participation 		
	Moyens à mobiliser			

Activités par produit	Tâches	Livrables			
		Mission	Jour	Total jours	
	<i>Expert</i>				
	Planification et organisation d'événements	4	5	20	
	Total	20 jours			
Act. 2.3 : Organiser une visite d'étude d'un nombre de cadres sur le ciblage des investisseurs et démarchage sectoriel Structures concernées A déterminer	Tâches <ul style="list-style-type: none"> • Observation des pratiques de ciblage des investisseurs : segmentation des marchés cibles et approche dans la gestion des relations avec les investisseurs (techniques de ciblage et segmentation des investisseurs, analyse de l'organisation d'événements pour attirer des investisseurs ciblés -: salons/forums, outils de gestion des relations investisseurs) • Appui à l'élaboration de MoU entre l'AAPI et l'organisme visité 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de la visite d'étude ➤ Rapport de mission sur les possibilités d'adaptation des expériences présentées au contexte algérien 			
	Moyens à mobiliser				
		<i>Participants</i>	<i>Nombre</i>	<i>Jour</i>	
		Cadres de l'AAPI	5	5	
		Produit 2 : total experts/jours	40		
Produit 3 : l'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études est renforcée					
Act. 3.1 : Renforcer l'évaluation de l'impact des événements promotionnels Structures concernées DEPICC, DESIERSEP, DEAFS	Tâches <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des méthodes existantes de reporting et d'évaluation des événements. • Développement de méthodes complémentaires de technique d'évaluation des événements par analyse des données des événements (ex. : nombre de leads générés, retours sur investissement). • Élaboration d'un rapport d'évaluation pour un événement spécifique 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèle de note d'analyse sur l'organisation ou la participation à des événements de promotion mises en pratique sur une organisation et sur une participation ➤ Modèle de rapport d'évaluation sur l'organisation ou la participation à des événements illustrés par une organisation et une participation 			

Activités par produit	Tâches	Livrables		
	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'utilisation des outils et méthodes, de reporting et d'évaluation des événements en temps réel 			
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Traitement de données	3	5	15
	Total	15 jours		
Act. 3.2 : Renforcer les activités d'exploitation des données statistiques et de suivi Structures concernées DESIERSEP, DEAFS, DEDPG	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse des rapports existants et étude des besoins internes des partenaires nationaux/étrangers Élaboration d'un tableau de bord dynamique pour le suivi des investissements, des événements et des retours des investisseurs Coaching pour la production de rapports selon un modèle amélioré permettant de suivre les progrès du projet et d'identifier les tendances en temps réel 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau de bord dynamique pour le suivi des investissements et événements ➤ Rapport de suivi des investissements et des retours des investisseurs 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Traitement de données	4	5	20
	Total	20 jours		
Act. 3.3 : Approfondir l'analyse des retours d'information des investisseurs Structures concernées DESIERSEP, DEAFS, DEDPG	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse des pratiques actuelles d'exploitation des retours d'informations des investisseurs. Élaboration d'un tableau de bord pour mesurer l'efficacité des services de l'AAPI, utilisant des indicateurs clés tirés des retours des investisseurs. Mise en place de méthodes de collecte et d'exploitation des retours d'information des investisseurs via des enquêtes ou des feedbacks numériques. 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur l'exploitation des retours d'informations des investisseurs ➤ Tableau de bord pour mesurer l'efficacité des services de l'AAPI ➤ Outils de collecte et d'exploitation des retours des investisseurs 		

Activités par produit	Tâches	Livrables		
	<ul style="list-style-type: none"> Coaching pour l'exploitation des retours d'information afin de produire des rapports d'amélioration continue 			
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Analyse de données	4	5	20
	Total	20 jours		
Act. 3.4 : Automatiser les méthodes de collecte de données et de production de données statistiques et de rapports Structures concernées DESIERSEP, DEAFS, DEDPG	Tâches <ul style="list-style-type: none"> Analyse des outils de collecte et de production de données et d'élaboration des rapports statistiques existants. Exploration des outils business intelligence (BI) pour automatiser la collecte de données, leur analyse et la production de données statistiques et de rapports d'analyse sur les investissements et les activités de promotion. Sélection et formation des utilisateurs à l'utilisation des outils BI pour la collecte de données, l'analyse et la production de rapports. Mise en place de processus automatisés pour la collecte et l'analyse de données et la génération de notes d'analyse et de rapports 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un système de collecte automatisée de données ➤ Un système de production automatisée de données statistiques ➤ Un système de production automatisée de note d'analyse et de rapport 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Expert</i>	<i>Mission</i>	<i>Jour</i>	<i>Total jours</i>
	Traitement de données	3	5	15
	Total	15 jours		

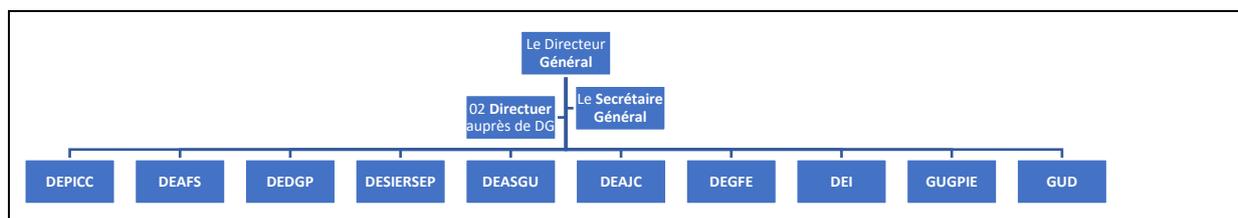
Activités par produit	Tâches	Livrables		
<p>Act. 3.5 : Organiser une visite d'étude sur la collecte et l'analyse automatisées de données et la génération automatisée de notes d'analyse et de rapports</p> <p>Structures concernées A déterminer</p>	<p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'analyse des résultats des événements de promotion, à utiliser les données pour l'évaluation des investissements et à automatiser le reporting des activités : <ul style="list-style-type: none"> - techniques utilisées pour évaluer les événements (retours des participants, suivi des leads générés) - outils de Business Intelligence (BI) pour automatiser la production de rapports et suivre les données des événements - méthodologies de collecte et d'exploitation des retours d'information des investisseurs • Appui à l'élaboration de MoU entre l'AAPI et l'organisme visité 	<p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de la visite d'étude ➤ Rapport de mission sur les possibilités d'adaptation des expériences présentées au contexte algérien 		
	Moyens à mobiliser			
	<i>Participants</i>	<i>Nombre</i>	<i>Jour</i>	
	Cadres de l'AAPI	5	5	
	Total produit 3 experts/jours		70	
Total projet experts/jours		150		

Calendrier indicatif de réalisation

Mois du projet	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8
Produit 1 : Une plus grande maîtrise des techniques et outils de promotion								
Act. 1.1 : Actualiser la proposition de valeur								
Act. 1.2 : Améliorer les outils de promotion								
Act. 1.3 : Mettre en place un cadre de planification								
Act. 1.4 : Organiser une visite d'étude								
Produit 2 : Une meilleure maîtrise des techniques du ciblage et de démarchage des investisseurs								
Act. 2.1 : Développer des technique de ciblage								
Act. 2.2 : Exploiter le potentiel des événements								
Act. 2.3 : Organiser une visite d'étude								
Produit 3 : Des méthodes adaptées utilisées en matière d'exploitation de données dans l'évaluation, le reporting et les études								
Act. 3.1 : Renforcer évaluation impact des événements								
Act. 3.2 : Renforcer activités exploitation des données								
Act. 3.3 : Approfondir analyse retours investisseurs								
Act. 3.4 : Automatiser production données et rapports								
Act. 3.5 : Organiser une visite d'étude								

Mois du projet	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8
Gestion du projet								
Plan de travail	Plan initial			ajusté			ajusté	
Séminaires de lancement/clôture								
Réunion du COPIL			1			2		finale
Rapport			1			2		final

Annexe 2 : organigramme de l'AAP



DEPICC : Direction d'études chargée de la promotion de l'investissement, de la communication et de la coopération

DEAFS : Direction d'études chargée de l'accompagnement, de la facilitation et de la simplification des procédures

DEDGP : Direction d'études chargée de la digitalisation et de la gestion de la plate-forme numérique de l'investisseur

DESIERSEP : Direction d'études chargée du suivi des investissements, de l'élaboration des rapports statistiques et des études prospectives

DEASGU : Direction d'études chargée de l'audit et du suivi des guichets uniques

DEAJC : Direction d'études chargée des affaires juridiques et du contentieux

DEGFE : Direction d'études chargée de la gestion du Foncier Economique

DEI : Direction d'études chargé de l'inspection

GUGPIE : Guichet Unique des Grands Projets et des Investissements Étrangers

GUD : Guichets Uniques Décentralisés

Annexe 3 : Liste des textes juridiques relatifs le projet de jumelage

- Loi n°22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement
- Loi n° 20-07 du 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020
- Décret exécutif 22-298 du 8 septembre 2022 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, modifié et complété

Il est à signaler que :

Loi n° 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement : est abrogée par la loi 22-18 à l'exception des dispositions de l'article 37 ;

L'Ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative à au développement de l'investissement : est abrogée par la loi 16-09 à l'exception des dispositions des articles 6, 18 et 22

Le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion des investissements : est abrogé par la loi 01-03

